



- Concevoir et installer les systèmes hygiéniques et sanitaires, de chauffage et de climatisation
- Préparer les devis des temps et des frais de son intervention
- Identifier et réparer les pannes et dysfonctionnements
- Remplacer les joints, vannes et autres éléments sujets à l'usure
- Tester les installations qu'il a posé et/ou réparé
- Effectuer l'entretien ordinaire et extraordinaire des installations hydriques, sanitaires et d'écoulement